Axe 3: MANAGEMENT

Module n°1: CNEH

Contexte

Par son article 27, la loi de transformation de la fonction publique du 6 aout 2019, complétée du décret d'application du 12 juin 2020, suppriment la référence à la notation dans la FPH à partir de janvier 2021 pour la remplacer par l'entretien professionnel comme modalité d'appréciation de la valeur professionnelle. Cette nouvelle méthode, inspirée du privé, marque un changement de culture. Et qui dit changement de culture, dit accompagnement au changement, car la mise en place de ce nouveau système nécessite appropriation, implication et volonté de tous les acteurs. Les personnes en position d'encadrement sont particulièrement touchées par cette réforme : elles doivent en comprendre les enjeux, s'approprier les nouvelles modalités pour faire des entretiens professionnels un moment fort institutionnel tant pour les agents, que pour l'encadrement et l'établissement. Pour ce faire, elles doivent se doter de nouveaux outils (ex. fiches de postes, compte-rendu...), prévoir davantage de temps pour réaliser au mieux l'entretien professionnel, apporter une attention particulière aux conditions de l'entretien et à la fixation d'objectifs.

Objectifs

- Déterminer la place de l'entretien professionnel dans le nouveau contexte réglementaire
- Identifier les concepts clés et les techniques de la pédagogie pour adultes à mobiliser sur cette thématique
- Savoir se préparer, s'adapter et transmettre l'information sur ce sujet en tant qu'intervenant
- S'approprier les outils, séquences pédagogiques mises à disposition par le prestataire pour animer la session de formation et son évaluation
- Repérer les messages et la méthodologie de l'entretien professionnel en lien avec les objectifs de son établissement et mobiliser les outils, séquences pédagogiques mises à disposition en tenant compte des spécificités de son établissement
- Savoir s'autoévaluer en tant que formateur

Renseignements complémentaires

Pour plus d'informations :

Audrey DAVID

(a.david@anfh.fr)

04.91.17.71.28

Programme

JOUR 1

- Les fondamentaux de l'entretien professionnel : les textes à connaitre
- Méthodologie de l'entretien professionnel et messages clés
- Les fondamentaux de la pédagogie des adultes et la construction du programme de formation

JOUR 2

- Animer la formation sur l'entretien professionnel : posture et transfert de compétences
- L'utilisation des outils pendant la formation
- Être formateur interne à la conduite de l'entretien professionnel

Public

Toute personne en situation d'encadrement et susceptible de conduire un entretien professionnel ; Responsable hiérarchique direct, tous secteurs confondus

Exercice

2024

Code de formation

3.06

Nature

AFR

Organisé par

DEMETER SANTE / CNEH

Durée

14 heures

Typologie

Formation continue ou Développement des connaissances et des compétences